



Mairie de HUNTING
commune.hunting@orange.fr
www.mairie-hunting.fr
03 82 50 10 98

Informations municipales Décembre 2023



DECORATIONS DE NOEL PAR LES ENFANTS

Tous les enfants sont invités, accompagnés de leurs parents, à la matinée « *décorations de Noël* » **le dimanche 3 décembre**. Rendez-vous à 10h devant le 5 route de Sierck.



INAUGURATION DU GRAND SAPIN DE NOEL

Venez inaugurer le magnifique sapin vêtu de ses décorations et illuminations avec **l'équipe municipale, le CCAS et la chorale de Hunting**, **le dimanche 03 décembre à 18h**. Nous espérons que vous serez nombreux à partager, avec nous, ce moment de convivialité autour du verre de l'amitié, à l'ancienne place des fêtes, à côté du city stade.



DEFILE DE SAINT NICOLAS

L'Evêque de Myre sera de passage dans la commune **le samedi 9 décembre à partir de 16h30 dans le village et le dimanche 10 décembre à partir de 16h30 aux lotissements**. St Nicolas accompagné du Père Fouettard et des Lutins défilera sur son char et chaque enfant jusqu'à 14 ans viendra chercher ses friandises devant son domicile.

SECRETAIRE DE MAIRIE STAGIAIRE

Du 13 novembre 2023 jusqu'au 2 février 2024 nous accueillons Nathalie MULAS, stagiaire au métier de secrétariat de mairie.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée au public **du jeudi 21 décembre au mardi 02 janvier inclus**. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire ou ses adjoints.

JEUDIS RECREATIFS

Les prochains jeudis récréatifs organisés par le CCAS au foyer socioculturel de 14h à 18h se dérouleront : **Le 14 décembre 2023 – Le 11 et 25 janvier 2024 - Le 8 et 22 février 2024**. Ils sont ouverts à tous, venez nombreux !

BATTUES DE CHASSE A HUNTING

Voici les dates de battues de chasse, **en forêt de Hunting** : En décembre 2023 : les dimanches 03 – 10 et 17 – En janvier 2024 : les dimanches 14 – 21 et 28. Il s'agit des chasses à plus de 10 fusils. D'autres chasses peuvent également avoir lieu.



RAMASSAGE DES SAPINS

Durant tout le mois de janvier, les ouvriers communaux **ramasseront vos sapins de Noël**. Il vous suffira de les déposer devant votre domicile. Veuillez toutefois ne pas les sortir le week-end.

Informations municipales et générales Décembre 2023



INVITATION POUR LES JEUNES DE 10 A 20 ANS

Une rencontre, animée par Lila, animatrice jeunes à l'Union départementale des MJC se tiendra **le samedi 27 janvier 2024 à 15h à la mairie**. Il s'agit d'une première approche pour la mise en place d'animations et activités dans le cadre de **l'Espace de vie social-EVS**. Un courrier sera adressé en janvier, à chaque enfant ou jeune.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE FRANCE SERVICES

En raison de formations des agents, les maisons France services seront fermées :

- Vendredi 01/12 : à partir de 15h30
- Lundi 04/12 : à partir de 15h30
- Mardi 05/12 : matin
- Vendredi 08/12 : fermé toute la journée
- Lundi 18/12 : à partir de 15h30
- Jeudi 21/12 : fermé toute la journée

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis peu, les cartes d'identité et les passeports peuvent être demandés à la mairie de RETTEL : 03 82 83 72 09. La procédure reste inchangée : faire une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr ou dans une **maison France Services** et prendre rdv à la mairie pour finaliser le dossier.



RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS

Du 18 janvier au 17 février 2024, les agents recenseurs Camille BARBIER et Mario MINNITI vous rendront visite dans le cadre du recensement de la population et des logements. **Merci de leur réserver un agréable accueil et de répondre rapidement et avec soin au questionnaire**. Ce recensement est utile pour mieux connaître l'évolution de la population, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Vous pourrez répondre au questionnaire en ligne ou sur papier.

Les résultats du recensement sont essentiels pour :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Toutes les informations sur le recensement de la population, sont sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. La mairie est également à votre disposition pour toute question.

REPAS DES SENIORS

Le repas des seniors est fixé au **dimanche 11 février 2024**. Une invitation sera adressée aux huntingeais de 65 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint, fin janvier 24. Veuillez d'ores et déjà noter cette date dans votre agenda.



*L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent
de chaleureuses et conviviales fêtes de fin d'année.*

